

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### Nom et adresse du pouvoir

Mairie de Michelbach-le-haut – 3 rue de l'école – 68220 MICHELBAACH-LE-HAUT  
Tél : 03 89 68 60 07 courriel : [admin@michelbachlehaut.fr](mailto:admin@michelbachlehaut.fr)

### Type de marché

Marché à Procédure Adaptée, avec accord cadre à bons de commande

### Objet du marché

Marché de prestations de nettoyage/entretien des locaux communaux : école, périscolaire, Mairie et Foyer.

### Lieu d'exécution

École et Périscolaire – 15 rue de la liberté – 68220 MICHELBAACH-LE-HAUT  
Mairie – 3 rue de l'école – 68220 MICHELBAACH-LE-HAUT  
Foyer communal – 5 rue de l'église – 68220 MICHELBAACH-LE-HAUT

### Durée du marché

Il débutera le 1<sup>er</sup> octobre 2022 pour une année, renouvelable 2 fois soit pour une durée totale de 3 ans.

### Modalités de dépôt et date limite de réception des offres

Date limite de dépôt : **jeudi 18 août 2022 à 16h00**.  
Offre à déposer sur le site de l'Association des Maires du Haut-Rhin

Une visite des locaux est obligatoire. Elle s'effectuera le **jeudi 11 août 2022 à 10h00**, depuis la Mairie.

### Unité monétaire et rédaction de l'offre

L'offre sera présentée et rédigée exclusivement en langue française et en Euros.

### Critères d'attribution

L'offre ayant obtenue la note la plus élevée (sur 30 points) appréciée en fonction des critères détaillés dans l'article «5» du Règlement de consultation et pondérée ainsi :

- Qualité des produits et consommables (6 points),
- Qualité humaine de la prestation (3 points),
- Délai d'intervention (6 points)
- Prix des prestations (école, périscolaire, mairie, foyer et consommables) (15 points)

### Renseignements complémentaires

Renseignements Administratifs (à compter du 3 août 2022) :  
Mairie de Michelbach-le-haut  
Tél : 03.89.68.60.07  
Mail : [admin@michelbachlehaut.fr](mailto:admin@michelbachlehaut.fr)

### Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence

Dimanche 17 juillet 2022

### Lieu de retrait des dossiers

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur le site de l'Association des Maires du Haut-Rhin (AMHR) à l'adresse [marchespublics-amhr.safetender.com](http://marchespublics-amhr.safetender.com)